

12.12.2005 - 09:15 Uhr

Rétrospective annuelle 2005 de LOFS

(ots) - Rétrospective annuelle 2005 de LOFS

La statistique suisse sous le signe de la modernisation et de la coopération

La statistique publique et l'Office fédéral de la statistique (OFS) traversent une période de profondes transformations. Les conditions cadres resteront difficiles en 2006. Face à ce défi, LOFS a élaboré plusieurs projets visant à mieux intégrer et à optimiser les activités liées à la réalisation d'enquêtes statistiques ; il coopère ainsi avec des partenaires externes et recourt à de nouveaux outils de collecte et de diffusion des données. Parallèlement, LOFS prépare la mise en oeuvre de l'accord statistique avec l'Union européenne. Des systèmes statistiques intégrés la voie de l'avenir. Des changements fondamentaux sont en cours dans le domaine de la collecte des données statistiques. On se dirige vers des systèmes statistiques intégrés qui permettront en regroupant les enquêtes, en exploitant en réseau les données récoltées non seulement d'optimiser le coût des relevés statistiques mais encore d'exploiter à fond l'immense potentiel d'information de différentes sources de données. LOFS a lancé dans ce domaine plusieurs projets devergure. La statistique démographique, par exemple, s'appuiera davantage sur les registres officiels de la Confédération, des cantons et des communes, et le recensement de la population s'inscrira dans un contexte méthodologique entièrement rénové. LOFS s'acquitte dans ce domaine d'un mandat que le Parlement lui a confié en 1996. Pour y parvenir, il faut harmoniser les registres de l'habitant et certains registres de personnes de la Confédération. Un projet législatif a été présenté au Parlement en novembre 2005 dans le message du Conseil fédéral sur l'harmonisation des registres. Cette nouvelle utilisation des registres administratifs se complétera d'un programme d'enquêtes périodiques par échantillonnage auprès des personnes et des ménages. Ce programme d'enquêtes est en préparation. Des travaux visant à fusionner en un système intégré des activités aujourd'hui séparées sont aussi en cours dans le domaine des enquêtes auprès des entreprises. Enfin, dans le domaine des statistiques de la mobilité et des transports, un concept général est en passe d'être finalisé avec le concours des offices fédéraux concernés. La continuité par la coopération. Les programmes d'économie de la Confédération ont entraîné des coupes sensibles dans le programme statistique de LOFS. Heureusement, des coopérations ont pu être développées dans plusieurs domaines avec des organismes et des bailleurs de fonds externes. La statistique de l'hébergement touristique, par exemple, a été nouvellement mise en place à partir de janvier 2005 à la demande des cantons et des associations du tourisme. Pour la première fois, les résultats de novembre ont pu être publiés dans un délai d'une trentaine de jours ouvrables. Autre exemple : la statistique des chiffres d'affaires du commerce de détail, qu'on craignait de devoir supprimer, est produite depuis le mois d'avril sous une forme réduite par le Centre de recherches conjoncturelles de l'EPF de Zurich. Ces coopérations assurent la continuité des statistiques malgré la réduction des ressources. Certains besoins statistiques nouveaux ont également pu être satisfaits par voie de coopération. Par exemple, la statistique nationale révisée de la criminalité, sur laquelle la Conférence des

directeurs des départements cantonaux de justice et police (CCDJP) viennent de rendre une décision de principe favorable. Enfin LOFS a pris, ce printemps, l'initiative de souvrir davantage sur le monde scientifique. Le projet d'un centre commun de données et d'information statistique, destiné à faciliter aux chercheurs l'accès aux données, a été élaboré en collaboration avec le Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS) et l'Académie suisse des sciences humaines et sociales (ASSH). LOFS remercie tous ses partenaires pour ces formes de coopération nouvelles et novatrices dans le domaine de la statistique suisse.

Révision de l'indice suisse des prix à la consommation

Utilisation des nouvelles technologies

Le calcul de l'indice suisse des prix à la consommation s'appuiera à partir de janvier 2006 sur un panier-type actualisé. Les prix du pétrole qui connaissent depuis quelque temps de fortes fluctuations feront l'objet de deux relevés par mois au lieu d'un seul aujourd'hui. L'indice des loyers a été révisé en profondeur, comme la demandé la commission de la statistique fédérale. Cet indice révisé est établi selon une méthode identique à celle utilisée depuis l'an 2000 pour les autres postes de l'indice. Les analyses de la commission de la statistique fédérale ont montré que, jusqu'ici, l'indice des loyers ne surestimait que légèrement l'évolution des prix des loyers. Enfin, une nouvelle technique de relevé direct des prix grâce aux données scannées du commerce de détail permettra d'abord à titre d'essai de diminuer la tâche des établissements chargés de relever les prix. De nouveaux instruments électroniques ont permis de sensibles gains d'efficacité au niveau de la diffusion et de la collecte des données. Parmi ces instruments, citons le nouveau portail statistique qui, après une année d'utilisation, a été primé meilleur site web de l'administration fédérale. Ce portail propose désormais aussi des cyberdossiers (voir annexe) utilisables localement. Mentionnons aussi les nouveaux questionnaires d'enquête en ligne (eSurvey), qui ont été très utilisés par les entreprises dans le cadre du recensement des entreprises de 2005.

2006, une année riche en défis

L'année à venir promet de nombreux défis à LOFS : défis parfois contradictoires parmi lesquels on peut citer l'accord bilatéral sur la statistique, la poursuite des programmes d'économies et la construction d'un système statistique intégré. Pour la réforme du recensement de la population, des discussions intensives seront menées en 2006 après la consultation officielle avec tous les milieux intéressés. LOFS est persuadé qu'il surmontera ce défi grâce à l'active coopération entre ses collaborateurs et les nombreux partenaires de la statistique publique.

OFFICE FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE

Service de presse

Renseignements:

Felix Herzig, Directeur suppléant OFS, tél. : 032 713 60 06

Hans Wolfgang Brachinger, Président de la Commission de la statistique fédérale, tél. : 026 300 82 72

Nouvelles parutions:

Newsletter Statistique suisse, no 2, décembre 2005, n° de commande : 709-0502-05. Prix : gratuit, disponible sur le site Internet de LOFS

OFS Actualité « Modernisation du recensement de la population et de la statistique démographique »,

n° de commande : 739-0500, Prix : gratuit, disponible sur le site Internet de LOFS à l'adresse suivante :

<http://www.statistique.admin.ch> » Thèmes » Recensement » Survol » Publications

Service de presse OFS, tél. : 032 713 60 13; fax : 032 713 63 46

Commandes de publications : tél. : 032 713 60 60, fax : 032 713 60 61, e-mail : order@bfs.admin.ch

Vous trouverez d'autres informations et publications sous forme électronique sur le site Internet de LOFS à l'adresse <http://www.statistique.admin.ch/>

Abonnement aux communiqués de presse par e-mail sous : <http://www.news-stat.admin.ch>

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000114/100501576> abgerufen werden.